

Résumé : Fondements neurobiologiques et évolutifs du préjudice causé aux parents et aux enfants par la rupture intentionnelle et injustifiée du lien parental (RIILP).

Jorge Guerra González
Juin 2024

[Zusammenfassung: Neurobiologische und evolutionäre Grundlagen der Schädigung von Eltern und Kindern durch das absichtliche und ungerechtfertigte Abschneiden von Eltern-Kind-Bindungen (AUA-EB)]

Jorge Guerra González
June 2025

Série de publications / Schriftenreihe

La dimension sociale de la durabilité /

Die Soziale Dimension der Nachhaltigkeit

ISSN 2944-8972

N° 4 Fr

Résumé : Fondements neurobiologiques et évolutifs du préjudice causé aux parents et aux enfants par la rupture intentionnelle et injustifiée du lien parental (RIILP).

Jorge Guerra González

Juin 2024

Résumé:

[L'article examine les fondements neurobiologiques et évolutifs des atteintes portées aux parents et aux enfants par la rupture intentionnelle et injustifiée du lien parental (RIILP). Le rejet d'un parent par l'enfant – souvent conséquence de manipulations exercées par l'autre parent – peut entraîner de graves répercussions sur le développement de l'enfant. Il est soutenu que la RIILP ne constitue pas un simple construit social, mais bien une perturbation objectivable, scientifiquement démontrable, des mécanismes fondamentaux de l'attachement. L'article décrit les modifications neurobiologiques observées chez les mères et les pères, soulignant ainsi les bases biologiques de la fonction parentale. D'un point de vue évolutif, psychologique du développement et neuroscientifique, il est démontré que des liens stables avec les deux parents sont essentiels au bon développement de l'enfant. La RIILP est envisagée comme une perturbation artificielle et endommageante du système d'attachement, susceptible de causer des dommages mesurables tant chez l'enfant que chez le parent aliéné. Enfin, l'article plaide en faveur d'une approche multidisciplinaire visant à reconnaître la menace que représente la RIILP et à y répondre de manière appropriée.]

Mots-clés : [Adaptation neurobiologique parentale, aliénation parentale, conséquences des troubles de l'attachement, bien-être de l'enfant.]

Zusammenfassung:

[Der Aufsatz untersucht neurobiologische und evolutionäre Grundlagen der Schädigung von Eltern und Kindern durch das absichtliche und ungerechtfertigte Abschneiden von Eltern-Kind-Bindungen (AUA-EB). Das Zurückweisen eines Elternteils durch ein Kind – meist infolge von Manipulation durch den anderen Elternteil – kann gravierende Auswirkungen auf die kindliche Entwicklung haben. Es wird argumentiert, dass AUA-EB keine bloße soziale Konstruktion, sondern eine wissenschaftlich belegbare Störung grundlegender Bindungsmechanismen ist. Der Beitrag beschreibt neurobiologische Veränderungen bei Müttern und Vätern, die die biologische Verankerung elterlicher Fürsorge belegen. Aus evolutionsbiologischer, entwicklungspsychologischer und neurowissenschaftlicher Perspektive wird dargelegt, dass stabile Bindungen zu beiden Elternteilen für die gesunde Entwicklung von Kindern essentiell sind. AUA-EB wird als unnatürlicher Eingriff in das Bindungssystem begriffen, der sowohl Kindern als auch entfremdeten Eltern messbaren Schaden zufügt. Abschließend wird ein multidisziplinärer Ansatz empfohlen, um die Gefahr, die von von AUA-EB ausgeht, anzuerkennen und die entsprechend zu adressieren.]

Schlüsselwörter: [Neurobiologische Anpassung bei Eltern, Eltern-Kind-Entfremdung, Auswirkung von Bindungsstörungen, Kindeswohl]

VidPR:

Dr. Jorge Guerra González, Salzstr. 1, 21335 Lüneburg

Korrespondenz:

Dr. Jorge Guerra González, Salzstr. 1, 21335 Lüneburg, kontakt@jorgeguerra.de

1. Table des matières

1. Table des matières	3
2. Introduction	3
3. Contexte évolutif : une espèce aux bébés vulnérables et à l'élevage coopératif	3
4. Changements neurobiologiques chez les mères	5
5. Changements neurobiologiques chez les pères	7
6. Impact de la RIILP sur l'enfant et la famille	8
7. Conclusion et perspectives pour l'action publique	11

2. Introduction

La **rupture intentionnelle et injustifiée du lien parental parent-enfant (RIILP)**, connue internationalement sous le nom d'**aliénation parentale (AP)**, désigne la situation où un enfant en vient à rejeter l'un de ses parents sans raison légitime, généralement parce que l'autre parent l'y a influencé, notamment dans le contexte de divorces très conflictuels. Bien que ce phénomène ait suscité des controverses quant à sa reconnaissance, les recherches scientifiques récentes indiquent qu'il ne s'agit pas d'une simple idée ou invention socio-juridique : c'est au contraire une **perturbation réelle des mécanismes fondamentaux de l'attachement humain**, avec des conséquences néfastes sur l'enfant et le parent évincé. En clair, écarter délibérément un enfant d'un parent aimant va à l'encontre de notre biologie et de notre histoire évolutive, et cela cause des dommages mesurables.

Le présent résumé, fondé sur un article scientifique multidisciplinaire, explique de manière accessible **pourquoi les enfants ont un besoin biologique de garder des liens solides avec leurs deux parents**, comment le corps et le cerveau des mères *et* des pères s'adaptent pour s'occuper de leurs enfants, et ce qui se passe quand on brise ces liens sans justification valable. Nous passerons en revue les **principaux enseignements** de cet article ainsi que les **implications en matière de politiques publiques**. L'idée centrale est la suivante : nier la réalité de la RIILP, c'est ignorer des principes de base de la nature humaine. Au contraire, reconnaître et prévenir ce phénomène revient à protéger la santé et le bien-être des enfants et à respecter un droit fondamental de l'enfant à conserver ses deux parents.

3. Contexte évolutif : une espèce aux bébés vulnérables et à l'élevage coopératif

Les humains se distinguent par une **grande vulnérabilité de leurs bébés à la naissance**. Contrairement à de nombreuses espèces animales où les nouveau-nés sont rapidement autonomes, le bébé humain naît *extrêmement immature*. Par exemple, son cerveau ne représente qu'environ **25 % de sa taille adulte** à la naissance, alors que chez d'autres primates ou mammifères, ce pourcentage est bien plus élevé. Cette immaturité (qu'on appelle *altricialité* en biologie) s'explique par notre évolution : pour permettre un

accouchement sûr malgré notre gros cerveau, une partie du développement cérébral a lieu après la naissance. L'enfance humaine est donc longue et le petit d'homme nécessite des **soins intensifs et prolongés** pour survivre et se développer correctement. Un nourrisson ne dépend pas seulement d'un adulte pour être nourri et protégé, mais aussi pour recevoir une stimulation sociale, de l'affection et un apprentissage constant durant de nombreuses années.

Dans notre passé préhistorique, la solution à cette longue dépendance a été la mise en place d'un **élevage coopératif**. Chez presque tous les mammifères, c'est la mère qui assure l'essentiel des soins initiaux (l'allaitement, notamment, est une caractéristique universelle des mammifères). En revanche, le fait que le père participe activement aux soins des petits est **très rare dans le règne animal** : on estime que seuls **3 à 5 % des mammifères** pratiquent réellement une **prise en charge biparentale**. L'être humain fait partie de cette minorité. Au cours de l'évolution de notre espèce, les pères ont progressivement joué un rôle de plus en plus important dans la survie de leurs enfants. Pourquoi cette évolution chez l'homme ? Principalement parce que nos bébés, étant très démunis, **survivaient nettement mieux avec deux parents investis** (plus éventuellement d'autres membres de la famille). La contribution du père – pour procurer de la nourriture, de la protection, des soins supplémentaires – a offert un avantage de survie indéniable à nos ancêtres. De même, **d'autres aidants** (grands-parents, oncles, tantes, aînés) participaient souvent à l'éducation des enfants (*alloparentalité*). Ainsi, dans un clan préhistorique, un enfant bénéficiait généralement de l'attention de **plusieurs adultes**, ce qui augmentait ses chances de grandir en bonne santé dans un environnement hostile.

En conséquence, les enfants humains sont **évolutivement programmés pour recevoir les soins de deux parents**. Du point de vue de l'enfant, bénéficier de l'amour et de l'attention d'une mère *et* d'un père n'est pas un luxe ou un bonus : c'est un besoin de base. La théorie de l'**attachement**, développée par le psychologue John Bowlby, décrit comment les bébés humains naissent dotés de comportements instinctifs (pleurer, s'agripper, sourire) destinés à maintenir la proximité des personnes qui s'occupent d'eux, garantissant ainsi leur sécurité. Les travaux en psychologie du développement confirment qu'un environnement **chaleureux et réactif** est vital pour qu'un enfant se développe sainement. Par exemple, des études auprès d'enfants élevés dans une grande privation affective (cas extrêmes des orphelinats surpeuplés) ont montré des **retards et troubles durables du développement cérébral, émotionnel et social** lorsque les nourrissons sont privés de soins constants et aimants. À l'inverse, les enfants qui grandissent avec un **attachement sécurisé** à leurs parents développent en général de meilleures capacités de gestion du stress, plus d'empathie et de meilleures aptitudes cognitives. Cela correspond bien à la logique de l'évolution : le cerveau de l'enfant "*s'attend*" à recevoir de l'affection et de l'attention comme ingrédients indispensables de son développement normal.

Il faut souligner que le besoin d'attachement de l'enfant englobe aussi le fait de **connaître et reconnaître ses parents biologiques**. Même lorsque ses besoins physiques sont satisfaits, un enfant séparé d'un de ses parents *cherche souvent à établir ce lien manquant*. On le voit chez des adultes adoptés ou ayant perdu le contact avec un parent dans leur jeunesse : beaucoup éprouvent tôt ou tard le désir profond de retrouver leur mère ou leur père biologique. Ce *besoin d'appartenance* est si fondamental qu'en psychologie sociale on le considère comme une motivation humaine universelle. L'être humain est ce qu'on appelle un "**animal ultra-social**" : notre espèce est biologiquement prédisposée à former des liens sociaux durables. Notre cerveau possède des systèmes neurochimiques (impliquant des hormones comme l'**ocytocine** et la vasopressine) qui régulent l'attachement et l'affiliation.

L'ocytocine, en particulier, est souvent surnommée "*hormone de l'amour*" : libérée lors des interactions affectueuses (câlins, allaitement, contacts chaleureux), elle renforce la confiance et le lien émotionnel. Des recherches suggèrent même que la sensibilité du système ocytocine/vasopressine varie d'une personne à l'autre en fonction des gènes, ce qui peut influencer la tendance à nouer des liens. En résumé, les enfants arrivent au monde **biologiquement armés pour s'attacher à leurs figures parentales**, et ces liens ont une fonction adaptative claire : assurer la sécurité de l'enfant, lui transmettre des compétences sociales, et au final lui permettre de s'épanouir en tant qu'adulte autonome et socialement compétent.

Du point de vue de l'évolution, la RIILP (c'est-à-dire le fait de saper volontairement l'attachement de l'enfant à un parent aimant) apparaît comme une **contradiction flagrante du plan naturel**. L'aliénation consiste précisément à **détruire l'un des attachements de l'enfant** (le plus souvent un attachement qui était sain et aimant auparavant) en le dressant contre l'un de ses parents. C'est tout le contraire de ce que notre espèce a optimisé au fil du temps. Au regard de notre histoire, *perdre un parent* (ou être amené à croire qu'un parent est "mauvais" et qu'il faut le fuir) est un stress extrêmement anormal. Durant des millénaires, la perte d'une mère ou d'un père était généralement un drame traumatisant, mettant en péril la survie et le développement de l'enfant. La RIILP produit de façon artificielle une situation comparable à ce traumatisme de perte, alors même que le parent ciblé est vivant et volontaire pour s'occuper de l'enfant. On peut dire que c'est une forme d'« **orphelinisation** » **psychologique induite**. On s'attend donc à ce qu'un tel contexte génère chez l'enfant un **conflit émotionnel intense**, un **état de stress élevé**, et perturbe le développement normal de sa confiance envers autrui et de sa cognition sociale. D'ailleurs, de nombreuses études établissent un lien entre les **ruptures d'attachement dans l'enfance et divers troubles psychologiques** ultérieurs. La RIILP, étant l'illustration même d'une rupture d'attachement orchestrée, ne fait que confirmer à quel point une telle rupture est nocive.

4. Changements neurobiologiques chez les mères

Le **devenir mère** s'accompagne de transformations remarquables du corps *et* du cerveau, qui préparent la femme à s'occuper de son nourrisson. La grossesse puis la période suivant l'accouchement déclenchent une **cascade de changements hormonaux, neuronaux et comportementaux** orientés vers la prise en charge du bébé. Par exemple, au cours de la grossesse, les taux d'**œstrogènes** et de **progestérone** dans le corps de la femme augmentent de façon spectaculaire et atteignent des sommets à la fin du terme. Ces hormones, produites par les ovaires et le placenta, modifient de nombreux systèmes dans le corps et le cerveau en prévision de la naissance. Ensuite, lors de l'accouchement et pendant l'allaitement, la chimie hormonale bascule : les taux d'œstrogènes et de progestérone chutent brusquement, tandis que d'autres hormones montent en flèche – notamment **l'ocytocine** et la **prolactine**. L'ocytocine, libérée en masse pendant le travail et lorsque le bébé tète, provoque les contractions utérines et l'éjection du lait, mais agit aussi sur le cerveau en renforçant les **comportements maternels de lien affectif** (caresses, attention protectrice, réponse aux pleurs, etc.). La prolactine, stimulée par la tétée, sert à produire le lait maternel et semble également favoriser l'instinct de couvrir et de protéger chez la mère. Ainsi, sur le plan biochimique, le corps de la mère se trouve **programmé pour entrer en mode maternage** autour de la naissance.

En parallèle, les scientifiques ont découvert d'**étonnants changements structurels dans le cerveau** des femmes qui viennent d'avoir leur premier enfant. Des études d'imagerie par résonance magnétique (IRM) ont mis en évidence qu'entre l'avant et l'après grossesse, le

cerveau de la jeune mère subit **une légère réduction de volume** dans certaines zones spécifiques. Dit comme cela, une “perte de matière grise” pourrait faire peur, mais les chercheurs interprètent ce phénomène comme un **élagage synaptique bénéfique** : le cerveau ferait un peu de ménage dans ses connexions pour se **reconfigurer plus efficacement autour des besoins de la maternité**. Les régions qui se réduisent sont notamment celles impliquées dans la compréhension sociale et émotionnelle (par exemple, le cortex médio-frontal et temporo-pariétal, qui nous aident à décoder les pensées et émotions d’autrui). Ce remodelage serait donc un processus de **spécialisation** : le cerveau maternel abandonne certaines préoccupations pour mieux se concentrer sur le bébé. D’ailleurs, plus la diminution de volume dans ces zones est prononcée, plus les mères rapportent un **attachement fort et une grande sensibilité** envers leur nourrisson. En d’autres termes, *moins peut égaler mieux* : le fait de “perdre” un peu de volume cérébral semble refléter un câblage affiné qui rend la mère plus réceptive à son enfant. Ces modifications du cerveau de la mère ne sont pas éphémères : des observations montrent qu’elles peuvent persister au moins **deux ans après la naissance**, ce qui suggère une réorganisation durable du cerveau suite à la maternité.

Sur le plan **fonctionnel**, là aussi les changements sont frappants. Le cerveau d’une mère réagit **très fortement aux signaux de son bébé**. Des expériences d’IRM fonctionnelle (IRMf) où l’on fait entendre des pleurs de bébé ou montrer des photos de son propre bébé ont révélé que les mères présentent une **activation bien plus élevée** de certaines zones du cerveau comparées à des femmes sans enfant. En particulier, des régions liées aux émotions et à la reconnaissance des visages s’animent intensément chez les mères lorsqu’elles voient le sourire ou les larmes de leur nourrisson. Par exemple, le simple fait d’entendre son bébé pleurer déclenche en quelques fractions de seconde une réponse du système auditif et du système limbique de la mère, signe que son cerveau est aux aguets pour *ne manquer aucun besoin* de son petit. Cette réactivité exceptionnelle est soutenue par l’ocytocine : chez les mammifères, on sait que l’ocytocine augmente la **saillance des signaux du bébé** aux yeux (et aux oreilles) de la mère, les rendant impossibles à ignorer. Chez l’humain, on a même constaté qu’administrer de l’ocytocine (sous forme de spray nasal dans des expériences) peut influencer l’activité des circuits cérébraux maternels liés à la récompense et au soin, bien que les mécanismes précis restent en cours d’étude.

En somme, le cerveau maternel subit une **métamorphose coordonnée** – sur le plan hormonal, structurel et fonctionnel. Ces adaptations poussent la nouvelle mère vers des comportements qui **maximisent les chances de survie et de bien-être de son enfant** : disponibilité constante, protection vigilante, compréhension intuitive des besoins du bébé. D’un point de vue évolutif, ce sont exactement les changements qu’il faut pour qu’un nourrisson si vulnérable reçoive l’attention nécessaire. Bien entendu, ces changements peuvent aussi rendre la mère plus sensible aux **facteurs de stress**. La période du postpartum est ainsi connue pour être délicate émotionnellement (risque de dépression postpartum, etc.), peut-être parce que le même cerveau assoupli pour s’adapter peut souffrir en cas de manque de soutien ou de contexte difficile. Mais dans un environnement normal et bienveillant, les remaniements neurobiologiques de la maternité **bénéficient clairement à la relation mère-enfant**. Un duo mère-bébé bien synchronisé, avec un attachement sécurisant, constitue un véritable **bouclier contre le stress** pour le bébé et pose les bases d’un développement optimal.

À la lumière de ces faits, on comprend que briser le **lien mère-enfant** de manière intentionnelle va à l’encontre de tout notre fonctionnement naturel. Le cerveau et le corps d’une mère sont littéralement **reconfigurés pour se lier à son enfant et en prendre soin**. Si une situation d’aliénation parentale amène un enfant à être coupé de sa mère aimante (par

exemple en cas de manœuvres du père pour retourner l'enfant contre elle), c'est profondément **traumatisant et contre-nature**. La mère va ressentir une douleur psychologique énorme (souvent comparée à un deuil, comme si son enfant lui était arraché), et l'enfant va perdre l'apport d'une personne qui était biologiquement programmée pour assurer son bien-être. En clair, **rompre un attachement sain entre une mère et son enfant est extrêmement néfaste**, tant pour l'un que pour l'autre, ce que confirment à la fois l'évolution et la neurobiologie.

5. Changements neurobiologiques chez les pères

Pendant des décennies, la science et la société ont moins mis en avant le rôle biologique du père, parlant volontiers d'instinct maternel et considérant que le père était secondaire. Cependant, des découvertes récentes révèlent que la **paternité** induit, chez l'homme, des **changements biologiques et neuronaux notables** lorsque celui-ci s'engage activement dans le soin de son enfant. Bien sûr, un père ne vit ni grossesse ni accouchement, mais la **transition vers le rôle de papa** s'accompagne tout de même d'ajustements hormonaux, de plasticité cérébrale et de modifications de comportement qui rappellent certains aspects de l'expérience maternelle, en plus atténués. D'un point de vue évolutif, c'est logique : chez une espèce biparentale comme la nôtre, les mécanismes qui encouragent un père à s'occuper de sa progéniture ont été sélectionnés car ils augmentaient les chances de survie des enfants. Aujourd'hui, les neurosciences confirment l'existence d'un véritable **"cerveau paternel"** adapté à la garde des enfants.

Commençons par les **hormones**. Quand un homme devient père, et en particulier s'il s'investit beaucoup auprès du nourrisson, son profil hormonal a tendance à évoluer dans un sens favorable aux comportements paternels. Plusieurs études ont montré qu'à l'approche de la naissance et durant les premiers mois du bébé, le taux de **testostérone** chez le père a souvent tendance à **diminuer**, tandis que des hormones liées à l'attachement et au caregiving augmentent. La testostérone est l'hormone associée à la compétitivité, à l'agressivité et à la recherche de partenaires sexuels ; la voir baisser chez les jeunes papas correspond à un virage biologique : *moins d'orientation "compétition/mate" et plus d'orientation "nourricier/famille"*. Parallèlement, on a mesuré chez les papas des taux plus élevés d'**ocytocine** (eh oui, les hommes aussi en sécrètent lorsqu'ils interagissent tendrement avec bébé) et même de **prolactine** (une hormone généralement connue pour l'allaitement maternel, mais dont de petites quantités circulent aussi chez l'homme et pourraient jouer un rôle dans la tendresse paternelle). On a également observé que les rythmes de **cortisol** (hormone du stress) du père peuvent se synchroniser avec ceux du bébé : par exemple, le stress du père monte au moment de répondre aux pleurs de l'enfant, comme s'il était biologiquement *conditionné à se tenir prêt* pour s'occuper de lui. Tous ces changements hormonaux suggèrent que le corps du père se **prédispose à la bienveillance et à la vigilance** envers son nouveau-né.

Du côté du **cerveau**, les découvertes sont tout aussi fascinantes. Des chercheurs ont réalisé des IRM du cerveau d'hommes avant la naissance de leur premier enfant, puis après, et comparé les résultats à un groupe d'hommes sans enfant. Ils ont constaté que devenir père s'accompagnait de **modestes réductions de volume** dans certaines zones du cerveau. Plus précisément, ces réductions de matière grise touchaient des régions impliquées dans la **vie sociale et émotionnelle** (par exemple, des zones du cortex cérébral liées à l'empathie, à la réflexion sur autrui, ainsi qu'à la vision). Cela fait écho aux changements observés chez la mère, mais en moins prononcé. Autrement dit, le cerveau des pères se **restructure**

légèrement lorsque l'enfant arrive, possiblement pour affiner certaines capacités nécessaires à la paternité (comme mieux comprendre les besoins de son bébé ou être plus attentif à ses signaux non-verbaux). Bien que les changements cérébraux soient globalement moins importants que chez les mères (on estime qu'ils représentent environ la moitié de l'ampleur de ceux de la maternité), leur existence est significative : cela prouve que **la paternité s'inscrit elle aussi dans le câblage du cerveau**. D'ailleurs, ces modifications ont été observées dans différentes cultures, ce qui suggère qu'il s'agit d'un trait humain universel, pas d'un artefact culturel local.

En ce qui concerne le **fonctionnement cérébral**, les pères développent également des réponses neuronales spécifiques à leur enfant. Des études en IRMf comparant des hommes pères et sans enfants montrent que **voir ou entendre son propre bébé active chez le père des circuits cérébraux de l'affection et de la récompense**, tout comme chez la mère. Les pères ressentent un plaisir et une motivation importants lorsqu'ils interagissent avec leur nourrisson, ce qui se reflète dans leur cerveau par l'activation du **circuit de la récompense** (impliquant la dopamine). De plus, chez les pères très investis, on a observé une mobilisation à la fois de **circuits typiquement "maternels"** (ceux liés aux émotions intenses et à l'instinct de protection, par exemple l'amygdale qui s'active fortement quand le bébé pleure) et de **circuits "paternels"** (par exemple le cortex socio-cognitif qui aide à interpréter les besoins de l'enfant et à planifier des réponses adaptées). Un cas intéressant est celui de pères qui sont le principal parent nourricier (par exemple, dans des couples homosexuels masculins ou si la mère est absente) : leur cerveau semble capable de compenser l'absence de la mère en adoptant un mode de fonctionnement très proche de celui d'une mère. En somme, le cerveau paternel est **flexible et plastique** – il peut assumer une grande partie des fonctions de soin si la situation l'exige.

En résumé, bien que les modifications biologiques soient plus marquées chez la mère, **la paternité transforme aussi les hommes** sur les plans hormonal et cérébral pour les orienter vers l'éducation et la protection de leur enfant. Cela signifie que pour l'enfant, **le père est également une figure primordiale ancrée dans sa biologie**. Un papa qui s'occupe de son bébé n'est pas interchangeable ou "en bonus" : il apporte quelque chose d'unique (de par sa biologie masculine et son rôle) et son implication est attendue par le cerveau de l'enfant du point de vue évolutif. Ainsi, dans un cas d'aliénation parentale où l'on prive l'enfant de son père aimant (par les manigances de la mère, par exemple), **il y a une perte majeure pour le développement de l'enfant** et un traumatisme pour le père. Le papa victime d'aliénation subit la frustration d'un instinct paternel qu'on l'empêche d'assouvir, ce qui peut conduire à la dépression, à un sentiment de vide et même à des troubles liés au stress. Et bien sûr, l'enfant perd la relation avec un parent qui, de façon différente mais complémentaire à la mère, était biologiquement disposé à l'aimer, le guider et le protéger. Ignorer l'importance du père revient donc à **priver l'enfant d'une part de son héritage affectif et évolutionnaire**, ce qui n'est justifiable que dans les rares cas où le parent en question représente un danger avéré pour l'enfant.

6. Impact de la RIILP sur l'enfant et la famille

Après avoir examiné pourquoi et comment l'enfant s'attache naturellement à ses deux parents, intéressons-nous aux conséquences lorsque cet **attachement est brisé artificiellement**. Du point de vue de l'enfant, la RIILP crée une situation **paradoxe et angoissante**. L'enfant aime spontanément ses deux parents et recherche leur approbation ; or, dans un contexte d'aliénation, il apprend que témoigner de l'affection ou même du simple

intérêt pour son père ou sa mère cible entraîne de la **désapprobation, de la colère, voire un retrait d'amour de la part de l'autre parent** (le parent aliénant). Souvent, le parent aliénant va **récompenser** l'enfant lorsque celui-ci rejette l'autre parent (par exemple en lui donnant plus d'attention, de cadeaux, en le valorisant comme "allié"), et au contraire il **punit émotionnellement** l'enfant (par de la froideur, de la culpabilisation) si l'enfant manifeste du chagrin ou du manque envers le parent évincé. Pris dans ce dilemme, l'enfant finit généralement par **refouler ses sentiments positifs** envers le parent ciblé pour ne pas perdre l'amour du parent aliénant. Cela peut être décrit comme un **clivage interne** : le jeune doit renier une partie de lui-même (son attachement naturel à papa ou maman) pour satisfaire l'autre partie (l'attachement à l'autre parent). Psychologiquement, cette situation est extrêmement stressante et néfaste.

Sur le plan physiologique, un enfant dans un tel conflit va développer une **réponse de stress chronique**. On sait que les enfants pris dans des querelles parentales ou des environnements familiaux hostiles présentent souvent des taux élevés de **cortisol** (hormone du stress). La RIILP est typiquement un contexte de conflit intense, souvent caché mais bien ressenti par l'enfant. Ce stress prolongé peut perturber le fonctionnement et la maturation du cerveau de l'enfant. En particulier, des régions comme l'**hippocampe** (impliqué dans la mémoire et la régulation des émotions) et le **cortex préfrontal** (siège du raisonnement et du contrôle des impulsions) peuvent être affectées par des niveaux élevés de stress sur de longues périodes durant l'enfance. On sait par exemple qu'une exposition prolongée aux hormones de stress peut altérer la croissance neuronale et la connectivité dans ces zones, ce qui se traduit par des **troubles anxieux, des troubles dépressifs ou des difficultés cognitives** plus tard chez l'enfant. Par ailleurs, l'aliénation implique aussi un conditionnement cognitif : l'enfant est amené à **intérioriser une image négative et fautive** de son parent ciblé (qui était pourtant généralement un parent aimant auparavant). Se convaincre qu'*"Maman (ou Papa) est méchant"* alors que ce n'est pas la réalité crée un **sentiment de trahison ou d'abandon** très profond chez l'enfant. D'après la théorie de l'attachement, un enfant qui en vient à croire qu'un parent l'a abandonné ou ne l'aime pas – même si c'est le résultat d'une manipulation – développera souvent un **sentiment d'indignité et de méfiance** vis-à-vis des relations en général. Dit autrement, l'enfant se dit inconsciemment *"si même mon propre parent ne m'aime pas, c'est que je ne mérite pas l'amour"* ou *"on ne peut faire confiance à personne, car ceux qui devaient m'aimer m'ont fait du mal"*. Ces schémas peuvent perdurer à l'âge adulte, avec des conséquences comme la difficulté à former des relations amoureuses stables, une tendance à éviter l'attachement (par peur d'être à nouveau blessé) ou au contraire à s'accrocher excessivement (par peur de l'abandon). Des études intergénérationnelles suggèrent même que les **traumatismes d'attachement** subis dans l'enfance (comme une aliénation parentale sévère) risquent de se **répercuter sur la génération suivante**, car l'individu devenu parent aura du mal à offrir un modèle d'attachement sain à ses propres enfants, perpétuant un cycle de dysfonctionnement familial.

D'un point de vue évolutif et adaptatif, priver un enfant de l'investissement d'un de ses parents est évidemment **désavantageux**. Les biologistes parlent de **"somme nulle"** : normalement, un enfant humain devrait idéalement recevoir les soins de deux parents, et l'aliénation réduit cette "offre" parentale de moitié (voire plus si le conflit accapare aussi l'énergie du parent aliénant). Le concept d'**investissement parental** stipule que chaque parent apporte des ressources – temps, énergie, enseignements, soutien émotionnel – pour favoriser le succès de son enfant. Réduire volontairement cet apport en écartant un parent, c'est un peu comme amputer l'enfant d'une part de ses ressources potentielles pour bien grandir. Les statistiques confirment que, toutes choses égales par ailleurs, les enfants privés

de l'un de leurs deux parents biologiques (que ce soit à cause d'une séparation, d'un abandon ou d'un décès) courent en moyenne **plus de risques de développer des problèmes** sur le plan scolaire, comportemental et psychologique qu'un enfant ayant deux parents présents. Bien sûr, beaucoup d'enfants de familles monoparentales vont bien, mais on parle là de tendances moyennes observées dans de larges populations. Et dans les cas d'aliénation parentale, la situation est encore plus préoccupante qu'une séparation parentale ordinaire, car le parent aliénant inculque à l'enfant une **vision déformée et souvent terrifiante** de l'autre parent. L'enfant aliéné en vient souvent à croire que l'autre parent est un monstre ou ne l'aime pas du tout, ce qui crée une **anxiété permanente** et même un conflit identitaire (puisque l'enfant se construit à partir de ses deux parents : si l'un d'eux est "mauvais", l'enfant intègre inconsciemment une part de "mauvais" en lui du fait de sa filiation). On mesure ici à quel point la RIILP peut être destructrice pour l'équilibre mental de l'enfant.

Il est crucial de parler aussi de l'**impact sur le parent aliéné** et sur la cellule familiale globale. Un père ou une mère qui voit son enfant se détourner de lui/d'elle sans raison valable va typiquement traverser une **souffrance immense**. Comme on l'a vu, les parents ont biologiquement un **désir puissant de s'occuper de leur progéniture** et d'y être attachés. La RIILP vient briser net ce lien : pour le parent ciblé, c'est comme si son enfant était *perdu*, mais d'une manière étrange où l'enfant est toujours là physiquement sans être accessible affectivement. Les psychologues comparent souvent cela à un **deuil ambigu** ou un **deuil sans fin**. Le parent n'a pas vraiment de "clôture" à sa perte, car l'enfant est vivant mais la relation est morte ou gravement endommagée. Ce type de traumatisme peut entraîner chez le parent évincé des **dépansions sévères, des symptômes de stress post-traumatique, de l'anxiété**, une baisse de l'estime de soi, etc. Sur le plan neurobiologique, même si les études spécifiques manquent encore, on peut déduire par analogie que le cerveau du parent aliéné subit un état de **chagrin prolongé** : on sait que chez des parents endeuillés (ayant perdu un enfant par décès), certaines régions du cerveau liées à la douleur émotionnelle restent actives très longtemps, et le stress peut affecter la santé physique (problèmes cardiovasculaires, affaiblissement immunitaire). Pour un parent aliéné, chaque jour sans contact ou avec un contact hostile de son enfant ravive la blessure. Il faut aussi noter qu'être parent est pour la plupart des gens une **source majeure de bonheur et d'épanouissement**. Sur le plan neurochimique, interagir avec son enfant active souvent les circuits de la récompense dans le cerveau (libération de dopamine, etc.), ce qui explique la joie qu'on peut ressentir dans les moments en famille. Retirer cela à un parent aimant, c'est lui enlever une dimension fondamentale de sa vie. Une enquête récente a montré que les parents ayant subi une forte aliénation parentale présentent en moyenne un **taux de satisfaction de vie bien inférieur** à ceux qui ont une vie de famille normale. Si, malgré l'aliénation, il reste un peu de contact (par exemple un droit de visite), le parent aliéné peut se retrouver dans un tel état de détresse ou de dépression qu'il lui est difficile de profiter de ces moments ou d'y être pleinement présent, ce qui peut malheureusement conforter l'enfant dans son attitude méfiante. On voit comment un cercle vicieux peut s'installer.

Sur le plan **collectif**, continuer à ignorer ou à minimiser la RIILP revient à méconnaître ces réalités biologiques et psychologiques. Certes, le concept a été controversé dans certains milieux juridiques ou psychologiques – par crainte d'abus d'utilisation dans des procès, ou parce qu'il est difficile à prouver. Mais du **point de vue scientifique**, il est indéniable que **les comportements observés dans la RIILP et leurs effets correspondent à des schémas de rupture d'attachement et de traumatisme relationnel bien documentés**. Autrement dit, qu'on l'appelle "aliénation parentale" ou autrement, la situation où un enfant rejette sans motif un parent aimant sous l'influence de l'autre est une réalité clinique et sociale qui cause du tort. Dès lors, la reconnaître permet de mettre en place des **stratégies pour protéger les enfants**.

Par exemple, des professionnels peuvent intervenir pour **stopper l'engrenage de l'aliénation** une fois qu'il est identifié, et pour accompagner l'enfant et le parent dans une **réconciliation progressive**. Il existe des thérapies familiales spécialisées visant à **restaurer un attachement sain** entre l'enfant et le parent aliéné – en prenant cela non comme un simple conflit à résoudre, mais comme une véritable **réparation d'un lien vital** qui a été endommagé. Ces approches de *reconstruction du lien* cherchent à aider l'enfant à différencier ses propres émotions de celles du parent aliénant, à *réapprendre* en quelque sorte à faire confiance à l'amour de l'autre parent. De telles interventions sont encouragées par les connaissances scientifiques, qui nous disent que **l'enfant ira beaucoup mieux s'il parvient à renouer avec le parent évincé** : son sentiment de sécurité peut se rétablir, et même son développement cérébral (comme la régulation du stress) peut revenir à un cours plus normal une fois l'environnement apaisé.

En somme, la RIILP doit être vue pour ce qu'elle est : une **atteinte aux besoins évolutionnaires et neurobiologiques de l'enfant**. Notre espèce a évolué pour que l'enfant puisse compter sur l'affection de deux parents, et l'organisation cérébrale aussi bien de l'enfant que des parents reflète cette nécessité. L'aliénation vient *saboter* ce modèle, et c'est pourquoi ses effets sont si graves. Il ne s'agit pas d'une banale brouille familiale, mais bien d'une **forme de maltraitance psychologique** qui lèse l'enfant dans son droit élémentaire à être aimé et protégé par ses deux géniteurs.

7. Conclusion et perspectives pour l'action publique

Les découvertes exposées ci-dessus mènent à une conclusion sans équivoque : **la RIILP est un phénomène authentique et profondément délétère, qui va à l'encontre de la nature humaine fondamentale**. Ce n'est pas un concept ésotérique ou inexplicable – c'est, hélas, la conséquence prévisible de ce qui arrive quand on défie les impératifs de l'attachement humain. Les enfants ont **besoin de leurs parents** – c'est inscrit dans nos gènes et dans le câblage de notre cerveau depuis des millénaires – et les parents ont **besoin de leurs enfants**, comme en témoigne la façon dont leur organisme tout entier se mobilise pour eux. Ignorer ou nier la réalité de la RIILP équivaut à ignorer cette vérité de base. Au contraire, en prendre conscience, c'est reconnaître l'importance vitale de **préserver les liens parent-enfant**.

Du point de vue de la **santé publique et des politiques familiales**, cela signifie qu'il est indispensable de **mieux prévenir et traiter la RIILP**. Ce problème ne devrait pas être relégué aux seules querelles privées, car ses conséquences touchent au bien-être mental des enfants (qui sont de futurs citoyens) et à la santé des parents. On peut le considérer comme un **enjeu de santé publique** au même titre que d'autres formes de maltraitance ou de traumatisme dans l'enfance. Un enfant privé injustement de l'un de ses parents est un enfant en situation de risque psychologique, et potentiellement un adulte qui portera des séquelles de cette privation.

En pratique, plusieurs axes d'action se dessinent :

- **Reconnaissance officielle** : Les systèmes juridiques et les professionnels de l'enfance doivent reconnaître la RIILP comme un phénomène pouvant survenir lors de séparations conflictuelles, et surtout reconnaître les dommages qu'elle cause. Cela ne veut pas dire croire aveuglément toute allégation d'aliénation (chaque situation doit être examinée avec rigueur), mais il faut sortir du déni où certains prétendent que

“ça n'existe pas” ou que “l'enfant rejette toujours un parent pour une raison”. Parfois, malheureusement, la raison est une manipulation psychologique.

- **Formation et sensibilisation** : Les juges aux affaires familiales, les avocats, les médiateurs, les travailleurs sociaux, les pédopsychologues... tous devraient être formés à détecter les **signes d'aliénation parentale**. Par exemple, un enfant qui du jour au lendemain déteste un parent autrefois aimé, qui emploie des mots d'adulte pour le critiquer, ou qui semble avoir peur de ce parent sans explication cohérente, sont des signaux d'alarme. Une meilleure compréhension du phénomène permettrait d'agir plus tôt. Cette sensibilisation vaut aussi pour le grand public : il est important que les parents (et la famille élargie) comprennent qu'**instrumentaliser un enfant contre l'autre parent est extrêmement nocif**. Par analogie, on a réussi au fil des années à faire passer le message que les disputes violentes devant l'enfant ou le dénigrement constant de l'autre parent font du mal à l'enfant ; la RIILP est ce schéma poussé à son paroxysme.
- **Cadre juridique et décisions judiciaires** : Les lois de nombreux pays mettent en avant *l'intérêt supérieur de l'enfant*. Or, **dans la très grande majorité des cas, l'intérêt de l'enfant est d'avoir deux parents aimants impliqués dans sa vie**. Sauf en cas de maltraitance ou de danger avéré, on devrait éviter autant que possible les situations où un parent est éliminé du paysage. Les décisions de garde et de droit de visite devraient refléter cela, en favorisant la coparentalité active. Quand un cas d'aliénation est identifié, les tribunaux doivent pouvoir prendre des mesures rapides pour **protéger le lien parent-enfant** menacé – par exemple en ordonnant une thérapie familiale, en ajustant la garde (voire en la modifiant, si un parent manipule gravement l'enfant contre l'autre), en nommant un professionnel pour superviser et soutenir la reprise de contact, etc. Il est également crucial de veiller à ce que le concept d'aliénation ne soit pas galvaudé ou utilisé de mauvaise foi (par exemple, un parent maltraitant pourrait accuser l'autre de “faire de l'aliénation” simplement parce que l'enfant a peur de lui pour de *vraies* raisons). Cela requiert donc du **discernement et des expertises solides**.
- **Soutien thérapeutique** : Du côté des services sociaux et de la santé, il faut encourager la mise en place de **programmes de thérapie spécialisés** pour les familles en situation d'aliénation parentale. Ces programmes doivent aider l'enfant à exprimer ce qu'il ressent réellement, à dénouer la confusion entre son ressenti authentique et ce qui lui a été inculqué. Ils doivent aider le parent aliéné à comprendre sans dramatiser ce que l'enfant vit et à reconstruire patiemment la relation. Ils doivent aussi, idéalement, impliquer le parent aliénant – lorsque c'est possible – pour lui faire prendre conscience du mal causé et le amener à cesser ses actions destructrices. Ces interventions sont délicates mais pas impossibles, et les recherches en psychologie indiquent que **les enfants peuvent récupérer** une relation positive avec un parent aliéné si on intervient avant que le rejet ne se cristallise complètement. Le cerveau d'un enfant est plastique : tout comme il a pu être *conditionné* à haïr un parent, il peut réapprendre à l'aimer si on lui en donne la chance dans un contexte sécurisant. De même, un parent aliéné gravement blessé peut guérir en grande partie lorsque le contact avec son enfant est restauré et qu'il voit l'affection revenir.

En conclusion, s'appuyer sur les sciences de l'évolution et du cerveau nous permet de mieux comprendre pourquoi la RIILP est si toxique et de justifier pleinement les efforts pour la combattre. **Protéger le lien entre un enfant et son père/sa mère, c'est protéger un des piliers**

de l'humanité : ce lien parent-enfant est apparu au cours de notre évolution comme l'une des clés de notre succès en tant qu'espèce sociale, et il est inscrit profondément dans notre biologie (dans nos hormones, dans nos circuits neuronaux, dans nos besoins affectifs). Le briser intentionnellement cause une douleur et des troubles qui résonnent à travers la vie de l'enfant, du parent et de la société tout entière. En revanche, le **restaurer** lorsqu'il a été endommagé peut avoir des effets réparateurs puissants. En tant que société, il est de notre responsabilité d'utiliser ces connaissances pour guider nos lois, nos décisions de justice et nos pratiques éducatives et thérapeutiques, de sorte que chaque enfant ait la chance de grandir avec l'amour et le soutien de ses deux parents lorsque cela est possible et sûr. C'est, au fond, honorer la capacité la plus essentielle et la plus belle que l'évolution nous ait donnée : celle qu'ont un parent et son enfant de **s'aimer inconditionnellement** et de construire ensemble un attachement qui les fait grandir tous les deux.

Série : La dimension sociale de la durabilité

Schriftenreihe: Die soziale Dimension der Nachhaltigkeit

No. 1 (December 2024) Jorge Guerra González	Full Report: Intentional but Unjustified Severance of Parental Bonds: Lessons from a Quantitative and Qualitative Study
No. 2 (December 2025) Jorge Guerra González	Résumé de l'étude : Causes et conséquences à long terme des expériences de séparation et d'aliénation dans l'enfance. Une étude quantitative/qualitative_Dr. Jorge Guerra González
No. 3 (June 2025) Jorge Guerra González	Neurobiological and evolutionary foundations of harm to parents and children through the intentional and unjustified severing of parent-child bond

<p>No. 4 (June 2025) Jorge Guerra González</p>	<p>Résumé : Fondements neurobiologiques et évolutifs du préjudice causé aux parents et aux enfants par la rupture intentionnelle et injustifiée des liens parent-enfant (RIILP)</p>
--	---